



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-40482>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **26-40482**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale en groupement de commandes avec la Ville de Rouen

Description : La présente consultation concerne : Les travaux de signalisation horizontale sur les voies dites métropolitaines des pôles Austreberthe Cailly, Seine Sud, Val de Seine, Plateaux Robec et Rouen, ainsi que sur les voiries du domaine privé de la Ville de Rouen concernant les voies privées communales et espaces privés communaux : cours d'école, parc, jardins, centres techniques ainsi que tout espace privé facilitant l'accès des équipements publics

Identifiant de la procédure : ec3a4a07-544c-41f3-b1da-6bf0a5f4494f

Identifiant interne : 25-TP-LCCD-FoSignalHoriz

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233221 Travaux de marquage routier

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 16,800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Lot 1 - Le Houlme, Malaunay, Maromme et Notre Dame de Bondeville La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 400 000 euro(s) Ttc à la société Signature. A titre indicatif, le montant non contractuel du Dqe est de 164 729.35 euro(s) Ttc. Lot 2 - Canteleu, Déville-lès-Rouen, Hautot sur Seine, Houpeville, Mont-Saint-Aignan, et Val de la Haye La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 400 000 euro(s) Ttc à la société Signature. A titre indicatif, le montant non contractuel du Dqe est de 163 260.22 euro(s) Ttc. Lot 3 - Anneville Ambourville, Bardouville, Berville sur Seine, Duclair, Epinay sur Duclair, Hénouville, Jumièges, Le Mesnil sous Jumièges, Le Trait, Sahurs, Sainte Marguerite sur Duclair, Saint Pierre de Manneville, Quevillon, Saint Martin de Boscherville, Saint Pierre de Varengeville, Saint Paër, Yainville et Yville-sur Seine La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 400 000 euro(s) Ttc à la société Aximum. A titre indicatif, le montant non contractuel du Dqe est de 179 299,68 euro(s) Ttc. Lot 4 - Isneauville, Bois Guillaume, Bihorel, Saint Martin du Vivier, Fontaine Sous Préau La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 300 000 euro(s) Ttc à la société Groupe Helios Kangourou T1. A titre indicatif, le montant non contractuel du Dqe est de 127 837,20 euro(s) Ttc. Lot 6 - Bonsecours, Le Mesnil Esnard, Franqueville Saint Pierre, Amfreville la Mivoie, Belbeuf, Saint Aubin Celloville, Boos, La Neuville Chant d'Oisel, Gouy, Les Authieux sur le Port Saint Ouen, Ymare, Quevreville la Poterie La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 300 000 euro(s) Ttc à la société Groupe Helios Kangourou T1. A titre indicatif, le montant non contractuel du Dqe est de 135 446,40 euro(s) Ttc. Lot 7 - Elbeuf, Saint Pierre les Elbeuf, Caudebec les Elbeuf, Saint Aubin-lès-Elbeuf, Cléon, Freneuse, Tourville la Rivière, Sotteville sous le Val La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 500 000 euro(s) Ttc à la société Aer. A titre indicatif, le montant non contractuel du Dqe est de 257 175,86 euro(s) Ttc. Lot 8 - Grand Quevilly, Petit Couronne, Grand-Couronne, Moulineaux, La Bouille, La Londe, Orival. La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 500 000 euro(s) Ttc à la société Aer. A titre indicatif, le montant non contractuel du Dqe est de 227 785,15 euro(s) Ttc. Lot 9 - Rouen et le Ppr en groupement de commandes : territoire du Pôle de Proximité de Rouen et ville de Rouen La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre, à bons de commande, avec un montant maximum annuel de 400 000 euro(s) Ttc pour la Métropole Rouen Normandie et de 100 000 euro(s) Ttc pour la ville de Rouen, à la société Aximum. A titre indicatif, le montant non contractuel du Dqe est de 597 979,08 euro(s) Ttc. Lot 10 - Petit-Quevilly, Sotteville Lès Rouen La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 300 000 euro(s) Ttc à la société La Signalisation Routiere. A titre indicatif, le montant non contractuel du Dqe est de 221 619,35 euro(s) Ttc. Lot 11 - Oissel, Saint Etienne du Rouvray La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 300 000 euro(s) Ttc à la société La Signalisation Routiere. A titre indicatif, le montant non contractuel du Dqe est de 223 111,21 euro(s) Ttc. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat, reconductible 3 fois, pour une durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans. Référence de l'avis initial paru au Boamp : n°25-123269 publié le 06 /11/2025. Référence de l'avis initial paru au Joue : 735598-2025 diffusé le 06/11/2025. Le marché est consultable sur demande auprès de la Direction de l'Achat Public, service des Marchés, 108 allée François Mitterrand, B.P. 1180, 76176 Rouen Cedex, tél (+33) 02.32.76.44.22

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour a signalisation routière horizontale sur les communes Le Houlme, Malaunay, Maromme et Notre Dame de Bondeville

Description : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Le Houlme, Malaunay, Maromme et Notre Dame de Bondeville

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des travaux

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Canteleu, Déville-lès-Rouen, Hautot sur Seine, Houpeville, Mont-Saint-Aignan, et Val de la Haye

Description : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Canteleu, Déville-lès-Rouen, Hautot sur Seine, Houpeville, Mont-Saint-Aignan, et Val de la Haye

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des travaux

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du

contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de : Anneville Ambourville, Bardouville, Berville sur Seine, Duclair, Epinay sur Duclair, Hénouville, Jumièges, Le Mesnil sous Jumièges, Le T

Description : Anneville Ambourville, Bardouville, Berville sur Seine, Duclair, Epinay sur Duclair, Hénouville, Jumièges, Le Mesnil sous Jumièges, Le Trait, Sahurs, Sainte Marguerite sur Duclair, Saint Pierre de Manneville, Quevillon, Saint Martin de Boscherville, Saint Pierre de Varengeville, Saint Paër, Yainville et Yville-sur Seine.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des travaux

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 "

Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Isneauville, Bois Guillaume, Bihorel, Saint Martin du Vivier, Fontaine Sous Préau

Description : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Isneauville, Bois Guillaume, Bihorel, Saint Martin du Vivier, Fontaine Sous Préau

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des travaux

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Roncherolles sur le Vivier, Darnétal, Saint Jacques sur Darnétal, Saint Léger du Bourg Denis, Saint Aubin Epinay, Montmain

Description : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Roncherolles sur le Vivier, Darnétal, Saint Jacques sur Darnétal, Saint Léger du Bourg Denis, Saint Aubin Epinay, Montmain

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des travaux

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Bonsecours, Le Mesnil Esnard, Franqueville Saint Pierre, Amfreville la Mivoie, Belbeuf, Saint Aubin Celleville, Boos, La Neuville Chant d'O

Description : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Bonsecours, Le Mesnil Esnard, Franqueville Saint Pierre, Amfreville la Mivoie, Belbeuf, Saint Aubin Celleville, Boos, La Neuville Chant d'Oisel, Gouy, Les Authieux sur le Port Saint Ouen, Ymare, Quevreville la Poterie

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des travaux

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un

recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Elbeuf, Saint Pierre les Elbeuf, Caudebec les Elbeuf, Saint Aubin-lès-Elbeuf, Cléon, Freneuse, Tourville la Rivière, Sotteville sous le Val

Description : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Elbeuf, Saint Pierre les Elbeuf, Caudebec les Elbeuf, Saint Aubin-lès-Elbeuf, Cléon, Freneuse, Tourville la Rivière, Sotteville sous le Val

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des travaux

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Grand Quevilly, Petit Couronne, Grand-Couronne, Moulineaux, La Bouille, La Londe, Orival

Description : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Grand Quevilly, Petit Couronne, Grand-Couronne, Moulineaux, La Bouille, La Londe, Orival.

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :**Type :** Prix**Description :** Prix des travaux

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Rouen**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0009

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur la commune de Rouen et le PPR en groupement de commandes : Territoire du Pôle de Proximité de Rouen et ville de Rouen

Description : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur la commune de Rouen et le PPR en groupement de commandes : Territoire du Pôle de Proximité de Rouen et ville de Rouen

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des travaux

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes suivantes du PP2S : Petit-Quevilly, Sotteville Lès Rouen

Description : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes suivantes du PP2S : Petit-Quevilly, Sotteville Lès Rouen

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des travaux

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les

modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes suivantes du PP2S : Oissel, Saint Etienne du Rouvray

Description : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes suivantes du PP2S : Oissel, Saint Etienne du Rouvray

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

Options :

Description des options : Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 5.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 735598-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des travaux

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 12,999,999.97 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,999,999.97 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SIGNATURE

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0001

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 1,333,333.33 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C26024

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour a signalisation routière horizontale sur les communes Le Houleme, Malaunay, Maromme et Notre Dame de Bondeville

Date de conclusion du marché : 24/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,999,999.97 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SIGNATURE

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0002

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 1,333,333.33 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C26025

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Canteleu, Déville-lès-Rouen, Hautot sur Seine, Houpeville, Mont-Saint-Aignan, et Val de la Haye

Date de conclusion du marché : 24/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,999,999.97 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AXIMUM

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0003

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 1,333,333.33 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C26026

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de : Anneville Ambourville, Bardouville, Berville sur Seine, Duclair, Epinay sur Duclair, Hénouville, Jumièges, Le Mesnil sous Jumièges, Le T

Date de conclusion du marché : 24/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,999,999.97 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GROUPE HELIOS KANGOUROU-T1

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0004

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C26027

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Isneauville, Bois Guillaume, Bihorel, Saint Martin du Vivier, Fontaine Sous Préau

Date de conclusion du marché : 24/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,999,999.97 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GROUPE HELIOS KANGOUROU-T1

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0005

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C26028

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Bonsecours, Le Mesnil Esnard, Franqueville Saint Pierre, Amfreville la Mivoie, Belbeuf, Saint Aubin Celleville, Boos, La Neuville Chant d'O

Date de conclusion du marché : 24/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,999,999.97 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AER

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0006

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 1,666,666.66 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C26029

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Elbeuf, Saint Pierre les Elbeuf, Caudebec les Elbeuf, Saint Aubin-lès-Elbeuf, Cléon, Freneuse, Tourville la Rivière, Sotteville sous le Val

Date de conclusion du marché : 24/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,999,999.97 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AER

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0007

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 1,666,666.66 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C26030

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes de Grand Quevilly, Petit Couronne, Grand-Couronne, Moulineaux, La Bouille, La Londe, Orival

Date de conclusion du marché : 24/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,999,999.97 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AXIMUM

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0008

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur de l'offre : 1,666,666.66 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C26031

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur la commune de Rouen et le Ppr en groupement de commandes : Territoire du Pôle de Proximité de Rouen et ville de Rouen

Date de conclusion du marché : 24/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,999,999.97 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LA SIGNALISATION ROUTIERE

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0009

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C26032

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes suivantes du Pp2s : Petit-Quevilly, Sotteville Lès Rouen

Date de conclusion du marché : 24/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,999,999.97 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LA SIGNALISATION ROUTIERE

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0010

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C26033

Titre : Fourniture et mise en oeuvre de produits de marquage pour la signalisation routière horizontale sur les communes suivantes du Pp2s : Oissel, Saint Etienne du Rouvray

Date de conclusion du marché : 24/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : E1DC8B1C-D9E3-114A-F528A6F407A5BC96

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : 51995

Adresse postale : Le 108 108 allée François Mitterrand

Ville : Rouen

Code postal : 76176

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Point de contact : MAYER-ROSSIGNOL Nicolas

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232764422

Télécopieur : 0232764429

Adresse internet : <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.mpe76.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : E1DC8B4B-0F7C-B99D-67D6AC7405E2A027

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0232081270

Télécopieur : 0232081271

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SIGNATURE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1729397-1-1-1

Adresse postale : 1 rue de la Scierie

Ville : Grand Couronne

Code postal : 76530

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SIGNATURE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1729397-1-2-1

Adresse postale : 1 rue de la Scierie

Ville : Grand Couronne

Code postal : 76530

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : AXIMUM

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1729397-1-3-1

Adresse postale : 162, avenue des Hauts Grigneux

Ville : Bihorel

Code postal : 76420

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : GROUPE HELIOS KANGOUROU-T1

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1729397-1-4-1

Adresse postale : 4 Rue Marie-Jean-Antoine de Condorcet

Ville : Sotteville-Lès-Rouen

Code postal : 76300

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0008

Nom officiel : GROUPE HELIOS KANGOUROU-T1

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1729397-1-6-1

Adresse postale : 4 Rue Marie-Jean-Antoine de Condorcet

Ville : Sotteville-Lès-Rouen

Code postal : 76300

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0009

Nom officiel : AER

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1729397-1-7-1

Adresse postale : 3 rue du 2 février 1965

Ville : Avion

Code postal : 62210

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0007

8.1 ORG-0010

Nom officiel : AER

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1729397-1-8-1

Adresse postale : 3 rue du 2 février 1965

Ville : Avion

Code postal : 62210

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0011

Nom officiel : AXIMUM

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1729397-1-9-1

Adresse postale : 162, avenue des Hauts Grigneux

Ville : Bihorel

Code postal : 76420

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0009

8.1 ORG-0012

Nom officiel : LA SIGNALISATION ROUTIERE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 1729397-1-10-1

Adresse postale : Zac Du Bois Des Communes - 594 Rue du Luxembourg

Ville : Evreux

Code postal : 27930

Subdivision pays (NUTS) : Eure (FRD21)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0010

8.1 ORG-0013

Nom officiel : LA SIGNALISATION ROUTIERE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 1729397-1-11-1

Adresse postale : Zac Du Bois Des Communes - 594 Rue du Luxembourg

Ville : Evreux

Code postal : 27930

Subdivision pays (NUTS) : Eure (FRD21)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0011

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d1eed250-0d6a-4d1e-93c8-868b5767d92f - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/04/2026 à 15:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/04/2026